



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations de personnes homosexuelles

Question écrite n° 51000

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le financement des associations de personnes homosexuelles. Ces associations jouent un rôle primordial en matière d'accueil, d'information et d'écoute pour les homosexuels. La lutte contre le sida a été un élément fondateur pour bon nombre de ces associations. Aujourd'hui encore, elles ne sont financées que sur le fond sida de la direction générale de la santé. Si leur rôle reste essentiel en ce domaine, leurs activités sont beaucoup plus diversifiées. Ainsi elles travaillent à l'accueil et à l'écoute des personnes concernées par l'homosexualité et à l'accompagnement en fin de vie de personnes isolées. Aussi, il lui demande si les associations, qui en feraient la demande pourraient être financées au titre du fonds action sociale et quelles sont les mesures urgentes qu'elle entend prendre pour permettre ce type de financement.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51000

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5343